



Le 13 avril 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires remet son rapport 2016 au Parlement

L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires a rendu public son rapport 2016. Cette cinquième édition présente, comme les précédentes, une décomposition des prix au détail de plusieurs produits de grande consommation (avec cette année un focus sur le steak haché) ainsi qu'une analyse des coûts de la production agricole, de l'industrie et de la distribution. Ces suivis de prix et de marges sont organisés par filière et sont complétés par une approche plus globale : « l'euro alimentaire », qui mesure le partage de la valeur ajoutée (c'est à dire la rémunération du travail et du capital) provenant de nos achats alimentaires, entre les différentes branches de l'économie nationale.

L'année 2015 a été marquée par la poursuite de la baisse globale des prix agricoles observée déjà en 2014 pour plusieurs productions et étendue cette année à la production laitière, très fortement affectée, avec un prix du lait en recul de - 15% par rapport à une année 2014 certes exceptionnellement favorable, mais de - 6% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Selon l'Insee, la baisse moyenne des prix à la consommation tous produits confondus s'établit à - 2,4% en 2015. La baisse s'observe également pour les prix des produits des industries alimentaires, qui diminuent de près de 2% en 2015. Les prix à la consommation alimentaire, progressent très faiblement en 2015 (moins de 0,5% tous produits confondus).

Dans les filières suivies par l'observatoire, la stabilité voire le recul des prix à la consommation est assez général, la baisse des prix agricoles étant plus ou moins transmise par l'aval, avec des modalités diverses selon les filières et les produits.

Dans les filières viandes, on a observé en 2015 des baisses de prix au détail relativement faibles (moins de 1%) sur la viande de porc frais (rôti excepté) et le jambon cuit, plus marquées (de 1% à 2%) sur le poulet entier ou le panier des achats de viande bovine en grandes et moyennes surfaces (GMS).

L'industrie des viandes a généralement transmis la baisse du prix des animaux subie par les éleveurs, du fait de la conjoncture européenne et mondiale. Les marges brutes industrielles sont assez stables en moyenne. La marge nette de l'industrie d'abattage-découpe de bovins, qui avait progressé en 2014, a diminué sur les neuf premiers mois de 2015, celle de l'abattage-découpe de porc est repassée en négatif malgré la baisse des prix du porc entrée abattoir

En GMS, les marges brutes de 2015 sont, selon les produits, en baisse (découpe de volailles, côtes de porc en UVCI), relativement stables (viande bovine) ou en hausse (jambon cuit, longe de

porc en UVCM, rôti UVCI). Les marges nettes des rayons des GMS sont calculées par l'observatoire avec un an de décalage. L'enquête de l'observatoire réalisée en 2015 montre pour 2014 une baisse de la marge nette calculée du rayon boucherie des GMS, qui reste donc en négatif (-2,1 € pour 100 € de chiffre d'affaires). Dans les rayons charcuterie et volailles, les marges nettes sont nettement positives en moyenne (9 € et 8 € pour 100 € de chiffres d'affaires), en légère progression en 2014 pour la charcuterie, en baisse pour la volaille.

Dans les élevages spécialisés de bovins viande et de porcs, la dégradation des revenus se poursuit en 2015. En élevage bovin naisseur-engraisseur comme en élevage porcin, les prix de marché ne permettent pas, en moyenne, aux éleveurs d'atteindre la rémunération standard de référence de leur travail (un SMIC et demi) et de leur capital (livret A), compte tenu de leurs coûts de production.

Dans la filière laitière, le prix du lait à la production a fortement diminué en raison du recul de la demande mondiale et de la croissance de la production européenne, affranchie des quotas. L'année 2015 présente, pour les éleveurs laitiers, un retournement de tendance très défavorable : on estime que le prix moyen du lait en 2015 (0,34 € / litre) était inférieur de près de 10 centimes par litre au prix qui aurait assuré en moyenne la rémunération des producteurs aux standards habituellement retenus (1,5 SMIC pour le travail, taux du livret A pour le capital).

Cette baisse, même partiellement transmise au consommateur par l'industrie et la distribution, a permis en 2015 le maintien voire la baisse des prix au détail de l'emmental, du camembert et du yaourt nature ; mais on enregistre une hausse sur deux autres produits laitiers : lait UHT et beurre plaquette, sous l'effet de la montée en gamme du panier d'achats des consommateurs. La marge nette du rayon des produits laitiers en GMS a diminué en 2014 (résultat de l'enquête 2015 de l'observatoire), du fait de l'augmentation du prix du lait cette année-là.

La filière blé-farine-pain se caractérise en 2015 par une nouvelle baisse du prix de sa matière première (blé tendre), beaucoup plus modeste toutefois que celle de l'an dernier (-1% environ contre -15%).

Pour les pâtes alimentaires, l'impact de la hausse du prix du blé dur de 2014 sur le prix au détail a été retardé et reporté sur 2015 du fait de la durée des contrats. Ainsi, en 2015, malgré la quasi stabilité du prix du blé dur en moyenne annuelle, le prix des pâtes sortie industrie progresse mais cette hausse est partiellement amortie par la distribution.

En fruits et légumes, après une année 2014 marquée par des indicateurs en baisse, les paniers de produits suivis par l'observatoire renouent en 2015 avec des prix et des marges brutes au détail en hausse. Ce sont pratiquement les seuls produits, parmi ceux suivis par l'observatoire, à voir leur prix au détail fortement augmenter en 2015. Le rayon fruits et légumes des GMS présente en 2014 (enquête 2015 de l'observatoire) des marges brute et nette légèrement supérieures à celles de 2013. En 2015, la valeur des productions de fruits et de légumes augmente (respectivement de 6,8% et 3%), ce qui pourrait contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs.

Le partage de « l'euro alimentaire en rémunérations du travail et du capital se présente ainsi, pour 100 € d'achats en 2012 :

- 61,2 € de valeurs ajoutées, réparties dans les différentes branches : 8,2 € pour l'agriculture, 13,2 € pour l'industrie alimentaire, 14,6 € dans les services, 19,8 € dans les commerces.
- 15,3 € d'importations de produits intermédiaires (pétrole, soja, ... par exemple) ;
- 14,3 € d'importations d'aliments ;
- 9,2 € de taxes.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54
Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
